**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 53 (1965)

**Heft:** 50

**Artikel:** Les biscuits sous la loupe

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-270993

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# la page de l'acheteuse

qui veut connaître ses produits, ses prix, son pouvoir d'achat

## Les biscuits sous la loupe

Depuis quelques mois, nous publions ici des comparaisons de biscuits. La section vaudoise de la Fédération romande des consommatrices a également visité la Fabrique Oulevay et posé certaines questions auxquelles il fut répondu avec la plus grande franchise. Nous aimerions faire état ici des renseignements les plus intéressants que nous pouvons tirer, soit de nos observations, soit de cette visité.

"Il est très frappant de constater que la plupart de ces paquets de biscuits ont des poids rompus ou du moins peu habituels (105 g., 130 g., 245 g., 255 g.). Comment faire des comparaisons de prix dans le magasin même avec des poids de ce genre? Pourquoi ne nous indique-t-on pas le poids de la livre ou de la demi-livre?

#### COMPOSITION

COMPOSITION

Seule la maison Oulevay nous fait connaître celle-ci, soit en donnant la composition complète, soit en indiquant sur l'emballage «Tout au beurre» (Oulevay 64) «Au lait frais» (Petit Extra). Si l'Ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires prévoit que les «Petits beurres» doivent étre tout au beurre, le Département fédéral de l'hygiène publique a permis à l'industrie biscuitière de n'y incorporer que 20 % de beurre, vu le coût prohibit de celui-ci.

#### EMBALLAGE.

EMBALLAGE

Un papier de cellophane offre une protection suffisante pour des biscuits secs pendant trois ou quatre-mois. Un-double papier cellophane protection est assurée par l'aluminium (six mois). Nous n'avons rencontré des dates compréhensibles que sur les gaurfettes de la Migros. Les autres paquets sont également datés mais en code. Dans une certaine marque, le chiffre 507, par exemple, signifire que les biscuits ont été emballés dans la septième semaine de 1965. Voilà qui est clair pour tout le mondel Les fabriques préfèrent aux dates imprimées en clair un bon de garantie permettant l'échange de toute marchandise trouvée peu fraîche à l'ouverture du paquet.

D'après ce que nous avons pu observer, les prix des biscuits au kilo peuvent aller de 2 fr. 20 à 20 fr. 90. Il ne s'agit évidemment pas des mêmes biscuits ! Cinq facteurs principaux entrent en ligne de compte ; ce sont la main-d'œuvre, la nature de l'emballage, le choix de la matière grasse, les adjonctions spéciales (chocolat, noisettes, miel, etc.) et la commercialisation. L'acheteuse a le choix entre quatre types de biscuits.

L'acheteuse a le choix entre quatre types de biscuits:

1. Les biscuits populaires, dont le prix varie entre
2 et 4 fr. Ces biscuits sont vendus par grosse quantité (400 g. environ), sous un emballage simple en
cellophane (4% environ du coût total); ils peuvent
être fabriqués et emballés mécaniquement dans un
temps bref (une heure environ pour 100 kg); ils
contiennent un faible pourcentage de corps gras
bon marché (coco ou graisses animales).

2. Biscuits spéciaux, sablés, petits-beurres, gaufrettes, etc., dont le prix varie entre 4 fr. et 8 fr. environ au kilo. Ces biscuits sont emballés mécanilage (cellophane ou aluminium) leur composition
(choix de corps gras, adjonction de chocolat, etc.)
ou leur commercialisation varie, ce qui justifie des
différences de prix. Certaines fabriques es sont
spécialisées dans un type de biscuits (gaufrettes,
par exemple) qu'elles livrent en énormes quantités
à de grandes entreprises i le prix peut être abalassé
de ce fait.

3. Les biscuits mélangés fins dont le prix varie de

de ce fait.

3. Les biscuits mélangés fins dont le prix varie de 8 fr. à 13 fr. environ le kilo. Ces boites contiennent des biscuits de prix différents. On établit ainsi un prix moyen qui varie suivant le nombre de biscuits ordinaires ou au contraire de biscuits très fins. L'assortiment, une fols fixé, serait — du moins dans certaines marques — toujours identique. Ces mélanges sont le plus souvent emballés de façon très soignée (barquette avec grille plastique à alvéo-les, couverture d'aluminium, carton, étiquette imprimée, etc.) dont le coût s'élève à environ 12 % du prix total. L'emballage ne peut se faire qu'à la main, ce qui en élève fortement le coût.

4. Les biscuits très fins, dont le coût va de 10 fr.

main, ce qui en élève fortement le coût.

4. Les biscuits très fins, dont le coût va de 10 fr. à 20 fr. le kilo. Ces biscuits accumulent tout ce qui peut renchérir le prix. Ils contiennent un fort pourcentage de corps gras (20 % partout), de nombreuses adjonctions spéciales (œufs, fruits confits, amandes, chocolat); ils sont longs à fabriquer (51 heures sont nécessaires pour fabriquer 100 kg. de certains biscuits délicats et fourrés). Leur emballage ne peut se faire qu'à la main; cet emballage lui-même est très soigné.

Nous espérons que ces quelques explications vous permettront de mieux vous y retrouver au milieu des innombrables paquets qui vous sont offerts.

# Publicité sans visage

Depuis l'année dernière, on voit apparaître et se développer une nouvelle forme de pu-blicité que nous appellerons **publicité sans** 

Vous recevez, à votre domicile, une invita-Vous recevez, à votre domicile, une invita-tion pour un grand spectacle publicitaire avec film, accompagnée d'un billet de loterie. La liste des prix est alléchante; la façon dont la chose est présentée vous laisse croire que votre billet est gagnant. L'invitation ne con-tient pas la moindre indication quant à l'ob-jet qui sera présenté, à la maison productrice.

Les curieux, souvent des personnes âgées, des petits rentiers, ou des personnes un peu naïves qui se rendent à cette invitation sont soumis au feu roulant des propos d'un homme soumis au feu roulant des propos d'un homme fort habile à subjuguer son auditoire. Après le film, on apprend qu'il vous est offert, à des conditions exceptionnelles (car l'objet n'est pas en vente dans le commerce courant) une machine à vapeur, une boule à laver, une couverture chauffante, ou un autre appareil, une pure merveille, bien entendu!

une pure merveille, bien entendu!

Et voici le moment de la prise des commandes. Les auditeurs sont invités à défiler devant la table où se trouvent les objets. Il est alors 11 h. (la séance a débuté vers 9 h. 30) et les femmes commencent à s'agiter en pensant à leur diner. Les réflexions passent d'une personne à l'autre. La suggestion com-mencée par les images et le boniment, se fait entre les auditeurs eux-mêmes. On signe un bulletin de commande; les vendeurs ont le sourire mais qui saura jamais combien de personnes regretteront leur achat? Quant aux billets de loterie, ou bien on

Qualit aux binets de roterie, ou bien on annonce que le tirage se fera plus tard ou l'on distribue deux ou trois articles intéressants pour beaucoup de pacotille. Nous croyons savoir que dans une petite ville vaudoise, le démonstrateur a refusé de délivrer des lots alors que tous les billets de six chiffres étaient donnés pour gagnants et que la police a dû intervenir sur la demande des auditeurs.

A Genève, un journal a protesté contre cette forme de publicité en interpellant le Département de justice et police. Celui-ci a répondu qu'aucune disposition légale ne per-mettait d'intervenir. On s'est contenté d'invi-ter la maison bernoise qui organise ces représentations à ne pas laisser croire que tous les billets sont gagnants. Cependant, il est évident que les gens qui

assistent à ce genre de manifestation sont pris

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

**AUX PETITS LUTINS** 9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66 GENÈVE Confections soignées

pour enfants

la tête dans le sac. Ils n'étaient pas venus pour acheter un appareil, mais pour assister à une séance de cinéma et recevoir des cadeaux. Ne séance de cinéma et recevoir des cadeaux. Ne sachant pas d'avance ce qui leur sera offert, ils n'ont aucune possibilité de comparaison avec des objets analogues vendus dans le commerce, aucune possibilité d'apprécier si l'article prôné est trop cher pour les services qu'il rend réellement — et c'est généralement le cas. Ils n'ont pas le temps suffisant de la réflexion et perdent ainsi la garantie de faire leur achat dans des conditions raisonnables. Or, le prix des objets ou appareils vendus dans ces démonstrations varient entre 100 fr. et 200 fr. et même davantage.

On ne saurait donc assez mettre en garde

On ne saurait donc assez mettre en garde On ne saurant donc assez mettre en garde le public contre ce genre de publicité et l'inviter à ne pas y répondre, malgré les cadeaux. Si une maison veut lancer un appareil nouveau, elle peut le faire à visage ouvert et sous les formes courantes du commerce. sous les formes courantes du commerce.

Mais voici encore une autre affaire:
Un éditeur bernois a lancé une nouvelle
forme de publicité: moyennant l'achat d'un
carnet de bons de 12 fr., vous pouvez recevoir apéritif, café crème, entrée à un spectacle de variété, ou participation à des jeux,
jusqu'à concurrence de 600 fr. dans les
établissements dont la liste est donnée. Il
sagit, semble-t-il, d'une publicité pour une
marque d'apéritif et probablement aussi pour
des grossistes en café. Mais ni la fabrique
d'apéritif ni les grossistes ne sont mentionnés
dans le carnet de bons. Nous rejoignons là
un peu le système des bons et primes, mais
c'est aussi une publicité sans visage. Le cafetier et le restaurateur y trouvent leur compte
car une personne entre rarement dans un établissement pour prendre une seule consom-

car une personne entre rarement dans un établissement pour prendre une seule consommation surtout si elle est gratuite.

Cette innovation, a paraît-il, rencontré beaucoup de succès et l'on dit que, dans les premiers jours, on croisait, dans les rues de Bienne, où elle fut lancée, plus de personnes « gaies » que d'habitude! Mais que penser d'un système qui pousse les gens à aller dans les cafés? Avouez que c'est détestable!

Là encore, les autorités de police qui se sont penchées sur l'affaire, n'ont trouvé d'infraction à aucune disposition légale!

Ces formes de publicité sont inquiétantes ; elles spéculent manifestement sur la naïveté en faisant miroiter un avantage très aléatoire et elles poussent les gens à acheter et à con-sommer sans besoin. Nos autorités fédérales prennent de sévères

mesures pour freiner l'emploi des ouvriers étrangers, les constructions et les crédits. Soit. Mais ne considèrent-elles pas que certaines publicités constituent des éléments de surchauffe qui mériteraient une plus grande attention et une certaine sévérité?

Les femmes ne sont pas électrices sur le

Les femmes ne sont pas électrices sur le plan fédéral, mais nous pouvons quand même poser la question! Jeanne Berner poser la question!

### On nous américanise!

Maggi vient de lancer un nouveau produit emballé: les röstis. Grâce à lui le kilo de pommes de terre vous coûtera environ 2 fr. 50. C'est donné! De plus vous passerez un temps considérable à leur préparation. Bien sûr, il est inutile de bouillir ou de peler des pommes de terre. Mais vous devrez faire tremper vos faux-röstis, les égoutter et ensuite tenter de les faire rôtir. C'est très long et le résultat est plutôt décevant comme et le resultat est plutot decevant comme goût et abparence. Avons-nous vraiment besoin de röstis en boîtes? N'est-ce pas là le type du faux-besoin créé artificiellement chez les acheteuses pour permettre à de grandes maisons de gagner un peu plus d'argent?

Nous avons déjà parlé du riz Knorr.

Nous avons déjà parlé du riz Knorr.

Nous y revenons à propos d'une annon-ce qui mérite quelques commentaires. Le riz Knorr, qui demandait précédemment 15 minutes de cuisson, n'en exige plus que 7 actuellement. On se livre alors à une comparaison entre le coût du rizotto milanese Knorr, de 1 fr. 80 et celui du riz cuit par la ménagère qui serait de 1 fr. 75, et l'on conclut :

« Pour 5 ct. seulement, vous gagnez presque une demi-heure de temps pré-

le ne sais ce que vous en pensez, mais, Je ne sais ce que vous en pensez, mais, personnellement, je n'ai jamais trouvé long de préparer du riz qui, une fois mis en train, cuit gentiment tout seul. Quand j'ai peu de temps, je fais du riz « à l'ancienne mode » comme le dit si aimablement l'annonce (c'est à peine si on ne traite pas de vieilles grands-mères celles qui préparent encore le riz elles-mêmes et font ainsi manquer la vente d'une boîte de riz Knorr!) d'une boîte de riz Knorr!)

d'une boîté de riz Knorr l' Quant au prix, en dépit des calculs assez astucieux de l'amnonce, la situation est bien simple: sachant que 240 g, de riz (contenu du paquet Knorr) à 2 fr. 50 le kilo (prix du détail) coûtent à l'achat 60 ct., nous affirmons que le riz cuit par la ménagère, matière grasse com-prise et même accompagné d'une pointe de safran et de quelques brins de cham-pignons séchés (pour rester dans la for-mule du rizotto milanese Knorr) ne dépassera certainement pas 1 fr. Le riz Knorr est sans doute avantageux pour Knorr est sans doute avantageux pour son fabricant, mais pas pour la ména-

Cette page a été fournie par la Fédération romande

# Nous comparons des boîtes de biscuits fins

Marque	Poids a	ssortiment	Composition	Prix de détail	Prix du kg.	Présentation - Saveur
Royal Oulevay	200 g.	8 sortes	farine, sucre, matière grasse, chocolat, lait, cacao, œufs, glucose, amidon de maïs, sel, colorants naturels, arômes natu et artificiels, malt, café, poudre		9.50	Excellent emballage, très frais, bons
Festival Oulevay	100 g.	5 sortes	farine de froment, matière grasse végétale, beurre, coloran naturels, arômes naturels. Pour idem au précédent		10.—	Excellent emballage, très frais, bons, quatre sortes identiques à celles du Royal
Jubilé Oulevay	300 g.	9 sortes	identique au précédent, avec noisettes en plus et beurre en n	3.80	12.65	Excellent emballage, six sortes identiques à celles du Royal
Arlequin Oulevay	200 g.	6 sortes	identique à celle de Jubilé avec café, amidon de maïs et p à lever en plus	2.60 coudre	13.—	Excellent emballage, cinq sortes identiques à celles de Jubilé

Nous constatons que l'assortiment de base est identique dans Royal, Festival et Jubilé, cependant, il y a, d'un assortiment à l'autre, une nette progre des biscuits fins. Jubilé contient trois biscuits très fins qui ne se retrouvent pas dans les boîtes précédentes. Arlequin ne contient que des biscuits il n'a plus que deux biscuits de l'assortiment Royal, les plus délicats.

ii ii a pius que	deux biscuits de	e i assortiment rioyal, les plus delloats.			
Kambly	200 g.	5 sortes	2.30	11.50	Excellent emballage, très frais; bons; différentes sortes très inégalement représentées; un seul exemplaire au chocolat
Wernli Verybest	130 g.	6 sortes	1.70	12.—	Emballage satisfaisant, très frais, très fins ; 9 biscuits d'une sorte, seulement deux ou un exemplai- re des autres
Paradiso Rex Coop	250 g.	8 sortes	1.80	7.20	Emballage léger; quelques bis- cuits cassés. Assez bons

Bravo à la maison Oulevay, la seule à indiquer la composition de ses biscuits. Nous sommes heureuses d'apprendre qu'elle utilise des matières grasses végétales, des colorants naturels et des arômes le plus souvent naturels. Qu'en est-il des autres marques ? Mystère !